

Image not found or type unknown



Informations préoccupantes

Par **Ghydo**, le **11/06/2022 à 01:09**

Bonjour,rnrnJe voudrais savoir si une Assistante Sociale a le droit de forcer une victime de violences conjugales, à confronter son conjoint prétendant que le protocole impose de transmettre le rapport d'évaluation d'une information préoccupante au conjoint et raconter tous ce que la victime a dit sur son mari, et ce qui la fait prendre en considération que ça, c'est du passé et que la victime veut pas confronter son mari ni perdre son foyer.rnrnMerci.

Par **jodelariege**, le **11/06/2022 à 10:49**

bonjourrnrnpourriez vous expliquer mieux votre situation car on ne peut pas répondre par oui ou par non au vu de vos écrits